

# La Commune



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871



**LA COMMUNE  
N'EST PAS MORTE !**

**SAMEDI 22 MAI 2004  
14 HEURES 30  
AU MUR DES FÉDÉRÉS**



**ANNÉE  
2004**

**NUMÉRO  
VINGT-DEUX**





## 18 mars 2004 à l'Hôtel-de-Ville de Paris

La Commune, éminente représentante de la démocratie, s'est exposée à l'Hôtel-de-Ville de Paris du 18 mars au 8 avril 2004.

Un événement de taille qui a pu survenir parce que le peuple parisien a fait, par son vote, pencher la balance à gauche.

Quel choc lorsque, dans la rue, notre regard a croisé la superbe affiche de Guy Peellaert annonçant l'événement. L'esprit gouaillieur de Paris, symbolisé par ce merle moqueur, était perché sur le cerisier. Magnifique affiche rouge qui claquait dans le ciel parisien.

Quel événement que cette exposition qui attirait chaque jour près d'un millier de visiteurs. Des discussions riches, avec l'espoir de faire connaître ce combat, de le perpétuer. Des enfants des écoles jusqu'aux étudiants, tous étaient pareillement intéressés. C'est que la Commune n'est pas seulement un moment du passé, c'est aussi une possibilité future si chacun s'empare de ses idées.

Un ancrage dans une politique de progrès et de justice sociale. Tous les ans, le 18 mars, la naissance de la Commune est célébrée par notre Association. N'est-ce pas aujourd'hui une belle célébration que d'avoir ouvert cette magnifique exposition, là où fut proclamée la Commune dans la liesse générale ?

Dès la première heure à l'ouverture de l'exposition, les visiteurs étaient au rendez-vous comme s'ils ne voulaient pas rater cet anniversaire. Ils sentaient bien que c'était plus qu'une simple exposition mais une manifestation à laquelle il fallait participer par devoir de mémoire et par souci de l'avenir. Beaucoup de visiteurs sont ou se considè-

rent comme les héritiers de Communards, et ils n'en sont pas peu fiers !

Chacun parle de son aïeul avec aussi l'espoir de le retrouver comme on retrouve le fil de la vie, le sens de l'histoire. Aujourd'hui, avec cette rencontre plurielle dans ce lieu prestigieux de la vie citoyenne, l'histoire s'écrit encore. La commémoration de la Commune s'inscrit toujours dans des luttes au présent. Dans les rues les manifestations nombreuses se font entendre sur le parvis, autour de la place de la Bastille si proche, sur la place de la Nation, devant les ministères...

Tout un symbole et nos visiteurs s'étonnent - pour la laïcité «mais les Communards avaient déjà fait des propositions ! Ils avaient installé des écoles laïques pour tous, filles et garçons !» - sur le droit au logement «mais la Commune avait empêché les expulsions pour les gens qui ne pouvaient faire face à leurs loyers» - pour la condition féminine «mais les femmes se battaient sous la Commune dans les ateliers coopératifs pour l'égalité des salaires». Les débats vont bon train.

Ni exemple, ni modèle, la Commune demeure une référence pour les luttes d'aujourd'hui. Une très belle exposition donc, grâce aux concours de différents musées parisiens et nationaux. Merci à tous pour ces concours actifs.

Merci à toutes celles et à tous ceux, très nombreux, qui ont réalisé par leur travail un si bel exploit. Une exposition dans ce lieu historique ne peut être qu'une contribution constructive pour l'avenir. A bientôt peut être, dans un nouveau lieu prestigieux à réinvestir pour perpétuer la mémoire et les idéaux des Communards!

Claudine Rey



## Madame Agar, tragédienne, Communarde de cœur...



La Commune de Paris a ouvert les portes des Tuileries au grand public : cinquante centimes le prix du billet d'entrée. Cette initiative attire une foule immense curieuse d'admirer les richesses du palais. Pour la première fois, le peuple parisien est invité à pénétrer dans ces salons somptueusement décorés, hier encore, uniquement fréquentés par la famille impériale, les dignitaires du régime et les courtisans.

Au cours du mois de mai 1871, des concerts sont organisés aux Tuileries au profit des veuves et des orphelins de la République. La première de ces manifestations a lieu le 6 mai. Le prix des places est ainsi fixé : 3 francs les premières, 1,50 franc les secondes.

Madame Agar, la grande tragédienne, avec l'accord d'Edouard Thierry, administrateur de la Comédie Française, a accepté de prêter son concours à cette séance à laquelle d'autres comédiens et chanteurs ont aussi participé. Le succès est retentissant, on doit refuser du monde.

Mais qui est, en réalité, cette Madame Agar qui a laissé planer le mystère sur son lieu de naissance, son âge et ses origines ? C'est, en réalité, une artiste de grand talent, compatissante aux malheurs des plus démunis, mais souvent désarmée par les cabales des envieux et des médisants.

Elle est issue d'un milieu très modeste originaire du Dauphiné. Marie, Léonide Charvin (dite Agar) est née à Sedan (Ardennes), le 18 septembre 1832, fille de Pierre Charvin, 32 ans, maréchal des logis du 8<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Sedan et de Marie Fréchuret, son épouse âgée de 17 ans.

La jeune fille ne peut s'entendre avec sa belle-mère, aristocrate et vulgaire. Pour être libre, elle épouse le premier venu, un être méprisable dont elle se sépare au bout de peu de temps.

Elle part alors pour Paris pour s'éloigner de ce mari indigne. Elle chante, pour gagner sa vie, dans un café-

concert de seconde catégorie. Mais elle a d'autres ambitions et beaucoup de courage et de ténacité. Elle veut avant tout faire une carrière dans l'art dramatique.

Elle prend des leçons auprès d'Achille Ricourt qui dirige une école de déclamation et est aussi le directeur de «L'Artiste», revue littéraire et artistique à laquelle collabore François Ponsard poète et auteur drama-



tique. Ponsard a reconnu, dans la chanteuse dramatique du «Beuglant», la fille de son compatriote dauphinois Charvin et il la recommande à Achille Ricourt dont elle est déjà l'élève.

Le professeur de diction conseille à la jeune comédienne d'abandonner le nom de Charvin qui ne convient pas à une tragédienne. Désormais, elle aura un nom biblique qui sonne mieux : Agar.

Le 18 décembre 1859, Marie Agar fait ses débuts à l'école lyrique de la rue de la Tour d'Auvergne, dans le rôle de Maritana de Don César de Buzan, parodie de



## Madame Agar, ... (suite)

«Ruy Blas» de Dumanoir et Dennery. Puis, elle joue encore dans deux actes de Phèdre. Le critique dramatique Francisque Sarcey assiste, un jour, à la classe d'Achille Ricourt et il est ébloui par le talent et la beauté de Madame Agar : «Elle est superbe, avec ce beau visage de marbre, cette épaisse chevelure noire, lourdement massée sur le cou, sa poitrine déjà opulente, sa taille majestueuse et cette voix grave à laquelle son timbre voilé donnait je ne sais quoi de mystérieux... c'était quelqu'un!»

Madame Agar interprète ensuite des rôles du répertoire classique à l'Odéon puis est engagée à la Porte Saint-Martin et à la Comédie Française où elle s'impose dans Andromaque et Iphigénie.

Les intrigues et les jalousies l'obligent à s'éloigner de la rue de Richelieu.

Elle est engagée à l'Ambigu puis à nouveau à la Porte Saint-Martin, à la Gaité et à l'Odéon, où elle fait une création très remarquée dans «Sylvia» du «Passant» de François Coppée (Janvier 1869). La même année elle revient à la Comédie Française comme pensionnaire.

Son mari fait sa réapparition pour essayer par chantage de lui soutirer de l'argent et pour conserver sa tranquillité, la malheureuse doit se laisser dépouiller.

La guerre contre la Prusse étant déclarée, le 6 août 1870, elle «déclame superbement» la Marseillaise dans une soirée au bénéfice de la Caisse des secours et dons patriotiques pour les blessés.

Pendant la Commune, elle va participer aux concerts organisés au profit des veuves et des orphelins de la Commune. A ceux qui lui reprochent cette participa-

tion, elle répond invariablement : «Je suis partout où je puis être en aide aux malheureux».

Après le succès du concert du 6 mai, la citoyenne Agar se produit dans celui du 11 mai 1871 qui donne lieu à ce compte rendu du Journal officiel de la Commune du 12 mai : «Dans la salle des maréchaux, Madame Agar a électrisé l'auditoire en disant «Le lion blessé» de Victor Hugo avec le magnifique talent qu'on lui connaît et le galbe si expressif qui donne encore du relief à la diction.» Le concert du 18 mai est l'objet

d'un compte rendu encore plus enthousiaste dans le J.O. du 20 mai : «La citoyenne Agar, bien que malade et très fatiguée, y a dit, avec ce style vibrant et passionné qu'on lui connaît, «L'Hiver» d'Hégésippe Moreau et «La lyre d'Airain» d'Auguste Barbier ; elle a soulevé, comme d'habitude, les transports enthousiastes de l'auditoire.

L'artiste a dû se trouver bien vengée des attaques malveillantes et mensongères de Versailles, et l'ovation dont elle a été l'objet, les applaudissements frénétiques et les braves, les rappels dont elle a été accueillie ont dû lui prouver que le peuple sait, lui aus-

si, protéger les arts à sa façon, lorsqu'il apprécie le caractère de l'interprète [...]

Le soir, au Théâtre-lyrique, avait lieu la première représentation de la Fédération artistique. Les honneurs de cette soirée, pour la partie littéraire, reviennent encore à la grande tragédienne Agar, celle qui «hurle» la Marseillaise, comme disent si gracieusement les journaux des campagnes, et particulièrement le Gaulois [...]. Elle est obligée, après la Commune, de quitter la Comédie Française à cause de sa participation

**LE 6 AOÛT 1870,  
ELLE «DÉCLAME  
SUPERBEMENT»  
LA MARSEILLAISE  
DANS UNE SOIRÉE  
AU BÉNÉFICE DE LA CAISSE  
DES SECOURS  
ET DONS PATRIOTIQUES  
POUR LES BLESSÉS.**



concerts des Tuileries. L'historien de la Comédie Française, Jean Valmy-Baysse ne souffle mot des pressions politiques qui ont imposé l'éviction de la comédienne. Il donne uniquement comme motif de son départ : ses espoirs déçus et son goût pour l'aventure. En 1872, «la tragédienne mise à l'index à Paris - elle avait paru sur la scène des concerts organisés par la Commune aux Tuileries - poursuivie, dénoncée par les journaux, a organisé une tournée en Suisse. Elle est à Lausanne depuis quelques jours»<sup>(1)</sup> Les proscrits de la Commune souhaiteraient la rencontrer et assister à ses spectacles.

En 1875, on la retrouve à la Porte Saint-Martin et à La Renaissance en 1877, à l'Ambigu. Le 8 avril 1878, elle revient au Théâtre Français pour créer Madame Bernard dans «Fourchambault» la dernière pièce d'Émile Augier, elle y obtient un grand succès. Elle joue ensuite dans «Athalie »et «Britannicus». Elle s'en alla encore dépitée de ne pas être nommée sociétaire. Après la mort de son premier mari en 1879, elle épouse, en 1880, Georges Marye, conservateur des anti-

quités africaines à Alger. Le 1<sup>er</sup> septembre 1885, elle fait un retour rue de Richelieu mais son souhait d'être nommée sociétaire ne sera jamais exaucé (l'administration n'a pas oublié les concerts des Tuileries).

En 1890, elle est frappée par la paralysie, tout un côté de son corps est inerte. Dans le malheur, son ancienne rivale, Sarah Bernhard se montre d'un dévouement admirable. Le 14 août 1891, Madame Agar meurt à Mustapha près d'Alger. Son corps fut ramené à Paris. Elle repose au cimetière Montparnasse dans la IX<sup>e</sup> division. Sur sa tombe est placée une reproduction du très beau buste de la tragédienne par le statuaire Henry Cros.

Marcel Cerf



1. Vuillaume, Maxime - Mes cahiers rouges. IV quelques-uns de la Commune, page 129, cahiers de la quinzaine - 1909

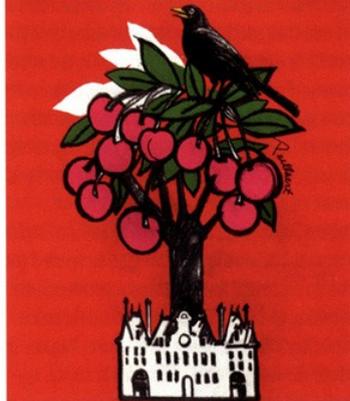
Bibliographie : Lyonnet : Dictionnaire des comédiens français - E. Jorel - Librairie théâtrale (s.d.)

### «La cerisaie» de Peellaert

Le talent de Guy Peellaert n'est plus à prouver car il s'est déjà illustré en maints domaines. La visite de sa cerisaie a toujours de quoi nous éblouir. Lors de notre précédente exposition à l'Assemblée Nationale, il nous avait gratifiés d'un splendide cerisier. Cette fois encore, dans la même veine, pour l'exposition de l'Hôtel-de-Ville, il vient régaler nos yeux en nous présentant un arbre de sa propriété agrémenté d'un merle, moqueur comme il se doit, qui fait la nique aux descendants des versaillais proches de la suffocation. Mais le merle ne vous en déplaît/Siffle toujours joyeusement/pas question pour lui qu'il se taise/les c'risés sont dans le testament. Merci encore et bravo, Monsieur Peellaert.

Robert Goupil

### LA COMMUNE DE PARIS (1871) À L'HÔTEL DE VILLE



## Le mystère du mémorial



De retour en France après son amnistie, l'éditeur, lexicographe et publiciste Maurice Lachâtre (voir à son sujet le Dictionnaire du mouvement ouvrier de J. Maitron ou le Dictionnaire de la Commune de B. Noël) annonce la parution de l'ouvrage suivant :

*Mémorial de la Commune, Aux Mânes des Suppliciés, des Martyrs, aux Victimes, aux Condamnés, aux Proscrits, aux Femmes héroïques qui ont souffert ou combattu pour la Commune, Salut, Gloire et Justice.*

Splendide édition, format gr. In-4° à 2 colonnes, 10 centimes la livraison - huit pages de texte par livraison. L'ouvrage se publie par fascicules de 10 livr. Prix de chaque fascicule 1 franc. La publication renfermera environ cent livraisons ou dix fascicules.

En dépit de cette description détaillée, il semble que l'ouvrage n'a laissé aucune trace. En cas de condamnation et de saisie, il subsisterait des jugements et des procès-verbaux. Tout laisse croire qu'il n'a même pas été imprimé.

Si des documents (témoignages, iconographie) ont été réunis à l'occasion de ce projet, que sont-ils devenus ? Abandonnés purement et simplement, réutilisés par Lachâtre lui-même en tout ou en détail dans d'autres publications ou cédés à de telles fins à un confrère ?

Daniel Zinszner

## La loi «Perben» et la Commune de Paris



La loi dite «Perben II» du nom du garde des Sceaux, intitulée : «nouvelles formes de criminalité» votée au mois de Mars 2004, illustre l'obsession sécuritaire du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. L'arbitraire judiciaire institué par ce texte contraste considérablement avec les réformes adoptées par la Commission de la justice lors de la Commune de Paris en 1871, présidée par Eugène Protot, avocat. Durant les soixante-douze jours que dura la Commune, les Communards, héritiers de l'idéal révolutionnaire de 1793 et imprégnés de justice et de liberté, n'auront de cesse de lutter contre l'arbitraire du pouvoir policier.

Eugène Protot, qui s'illustra sous le Second Empire en accusant à la barre la dynastie napoléonienne à l'occasion du procès de l'ouvrier mécanicien Mégy, - victime lui-même, en 1870, des agissements de la police -, décida pour lutter contre les arrestations illégales organisées par Raoul Rigault, délégué à la sûreté, que non seulement toute arrestation ou détention non justifiée

devait être notifiée à la justice, sous peine de poursuites, mais aussi que toute perquisition ou réquisition sans mandat régulier serait interdite. Ces mesures novatrices furent adoptées le 14 avril 1871.

Ces dispositions soulignent la volonté de la Commune de lutter contre toute les atteintes aux libertés individuelles et de préserver le citoyen de l'arbitraire de l'Etat. De tout temps, les gouvernements ont toujours préféré rendre eux-mêmes la justice que de confier cette tâche à une autorité indépendante. Sous l'Ancien régime, le pouvoir de juger était l'apanage du roi et de lui seul. L'arbitraire du monarque était absolu. C'est pour lutter contre l'atteinte aux libertés individuelles que les philosophes des Lumières en vinrent à théoriser sur la nécessité de développer des contre-pouvoirs. La première tentative de séparation des pouvoirs ne date que de la Révolution française de 1789. La portée universelle de l'article 2 de la déclaration des droits de l'homme, repris au demeurant dans le préambule de la Constitution de 1958, gardienne des



## Le docteur Edmond Goupil (1)



Il nous est toujours agréable de recevoir des descendants de Communards.

Ce fut le cas récemment avec les frères Dayot de la lignée des arrière-petits-fils du docteur Goupil qui fut, durant de longues années, le président de notre association qui, à sa création, s'appelait «l'Association fraternelle des anciens combattants et des amis de la Commune».



Edmond Goupil prit fait et cause pour la Commune de Paris et fut élu le 26 mars dans le VI<sup>e</sup> arrondissement, mais en démissionna le 7 avril,

déclarant qu'il avait été partisan de la Commune en tant qu'organisme de gestion municipale, mais s'en désolidarisait en arguant que le Comité Central l'avait poussé à des mesures «générales et excessives». Son tempérament légaliste - il ne fut pas le seul à l'avoir - lui dicta ce retrait et on ne le vit pas sur les barricades.

Après la Semaine sanglante, il pensa naïvement que son attitude lui vaudrait une clémence de la part des vainqueurs. C'était là bien mal connaître leur état d'esprit car ils ne pouvaient admettre de certaines notabilités des prises de position incompatibles avec les tenants d'un pouvoir réactionnaire et c'est ainsi qu'il fut condamné à 5 ans de prison. Le 23 mai 1874 sa peine fut réduite à 2 ans.

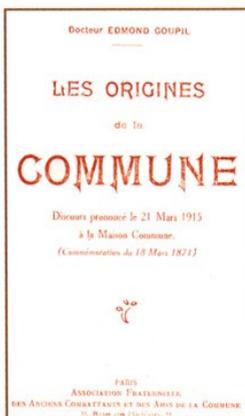
Edmond Goupil était un des ces humanistes généreux, toujours dévoué à la cause des plus faibles, créant et présidant des associations philanthropiques. Dans cet esprit, il œuvra dans le soutien des Communards de retour d'exil et lutta pour perpétuer leur souvenir ainsi que leurs idéaux. Parmi les documents remis par les frères Dayot figure le texte de son discours prononcé

le 21 mars 1915 pour la Commémoration de la Commune.

L'esprit toujours alerte, il fut également ce qu'on pourrait appeler l'inventeur des feux tricolores. Ainsi le 10 avril 1912 au «carrefour

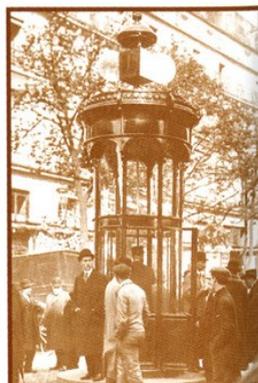
des écrasés» situé à l'intersection des boulevards Montmartre et Poissonnière, fut mis en application le système des feux clignotants. Dans une cabine aménagée, un agent de police les faisait fonctionner. Cette innovation suscita de nombreux brocards, mais nous savons maintenant ce qu'il en advint...

Nous aurons l'occasion de revenir sur la personnalité du docteur Goupil, mais d'ores et déjà remercions ses descendants qui ont eu la bonne idée de nous communiquer des documents et celle aussi de nous rejoindre, ce dont nous les félicitons. La bienvenue aux Amis.



Robert Goupil

1. Il n'y a aucun lien de parenté avec le signataire de cet article.



## Le docteur Edmond Goupil (1)



Il nous est toujours agréable de recevoir des descendants de Communards.

Ce fut le cas récemment avec les frères Dayot de la lignée des arrière-petits-fils du docteur Goupil qui fut, durant de longues années, le président de notre association qui, à sa création, s'appelait «l'Association fraternelle des anciens combattants et des amis de la Commune».



Edmond Goupil prit fait et cause pour la Commune de Paris et fut élu le 26 mars dans le VI<sup>e</sup> arrondissement, mais en démissionna le 7 avril,

déclarant qu'il avait été partisan de la Commune en tant qu'organisme de gestion municipale, mais s'en désolidarisait en arguant que le Comité Central l'avait poussé à des mesures «générales et excessives». Son tempérament légaliste - il ne fut pas le seul à l'avoir - lui dicta ce retrait et on ne le vit pas sur les barricades.

Après la Semaine sanglante, il pensa naïvement que son attitude lui vaudrait une clémence de la part des vainqueurs. C'était là bien mal connaître leur état d'esprit car ils ne pouvaient admettre de certaines notabilités des prises de position incompatibles avec les tenants d'un pouvoir réactionnaire et c'est ainsi qu'il fut condamné à 5 ans de prison. Le 23 mai 1874 sa peine fut réduite à 2 ans.

Edmond Goupil était un des ces humanistes généreux, toujours dévoué à la cause des plus faibles, créant et présidant des associations philanthropiques. Dans cet esprit, il œuvra dans le soutien des Communards de retour d'exil et lutta pour perpétuer leur souvenir ainsi que leurs idéaux. Parmi les documents remis par les frères Dayot figure le texte de son discours prononcé

le 21 mars 1915 pour la Commémoration de la Commune.

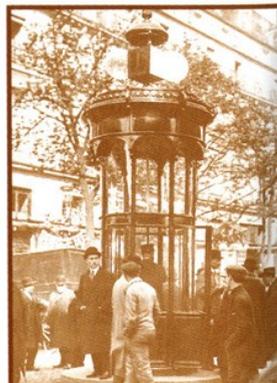
L'esprit toujours alerte, il fut également ce qu'on pourrait appeler l'inventeur des feux tricolores. Ainsi le 10 avril 1912 au «carrefour des écrasés» situé à l'intersection des boulevards Montmartre et Poissonnière, fut mis en application le système des feux clignotants. Dans une cabine aménagée, un agent de police les faisait fonctionner. Cette innovation suscita de nombreux brocards, mais nous savons maintenant ce qu'il en advint...

Nous aurons l'occasion de revenir sur la personnalité du docteur Goupil, mais d'ores et déjà remercions ses descendants qui ont eu la bonne idée de nous communiquer des documents et celle aussi de nous rejoindre, ce dont nous les félicitons. La bienvenue aux Amis.



Robert Goupil

1. Il n'y a aucun lien de parenté avec le signataire de cet article.



## La Commune et Vichy...



La manie des comparaisons ou des assimilations conduit certains auteurs à des contresens ou, tout simplement, à des contre-vérités.

Dans un livre, par ailleurs estimable, Dominique Jamet écrit : « Comme si faire la révolution - qu'elle soit nationale, comme en 1940, ou socialiste, comme en 1871 - n'était pas d'une criminelle irresponsabilité quand on ne peut la faire et qu'on ne la fait que dans un pays convaincu et occupé, sous le regard, avec la bénédiction et la plus grande satisfaction du vainqueur et de l'occupant ».

Ce que Jamet considère comme des similitudes évidentes n'est qu'un tissu d'absurdités.

Ce n'est pas parce que le régime de Vichy prétendait faire une « révolution nationale » qu'on peut y trouver trace de la moindre « révolution » - du moins au sens historique du terme. Tout au plus une volonté de... contre-révolution ! La Commune, elle, en revanche, si elle n'en porte pas le titre, fut bien une tentative révolutionnaire prolétarienne sinon socialiste.

Si l'on peut parler de « criminelle irresponsabilité » de la politique (et non de la révolution) vichyste, la Commu-

ne, elle, fut quasi imposée par les provocations de Thiers et des « Jules » (comme disait feu Henri Guillemin) signant l'arrêt des combats contre les Prussiens par peur des masses populaires.

De même, si Vichy reçut bien la « bénédiction » et la « satisfaction » des occupants, il en va tout autrement pour la Commune. Ce fut exactement le contraire puisque Bismarck libéra des prisonniers de guerre français pour aider « Monsieur » Thiers à écraser dans le sang la révolte des Communards qui ne bénéficièrent à aucun titre de la sympathie des Allemands (à l'exception d'un certain Marx ou d'un certain Engels - mais qui n'étaient nullement parties prenantes du gouvernement prussien ou partisans de celui qui allait se proclamer empereur d'Allemagne à Versailles !).

L'histoire est trop précieuse pour se prêter à de tels rapprochements - et Dominique Jamet devrait le savoir.

Joseph Siquier



1. « Le petit Parisien », 1941-1945, Flammarion 2000, p. 233

## Vers un nouveau « livret ouvrier » (1)



Sous le Second Empire, le développement industriel engendre des besoins croissants de main-d'œuvre qualifiée. Pour satisfaire cette demande, la Commune de Paris crée, sous le contrôle de l'Etat, les premières écoles professionnelles. L'enseignement dispensé est à la fois professionnel et général. Les patrons préféreront longtemps « l'enseignement maison » garant d'une main-d'œuvre soumise et corvéable. Malgré ces réticences, l'enseignement technique est aujourd'hui en mesure de former des citoyens capables de pourvoir et de s'adapter au spectre des emplois actuels et à venir. En 2000, le gouvernement, de gauche, sous la pression du patronat, envisage de dépouiller l'école du contenu de l'enseignement technique et professionnel qui serait transfé-

ré aux entreprises<sup>(2)</sup>, afin de laisser au patronat la formation d'une main-d'œuvre répondant à ses besoins présents et éphémères. Devant la vive réaction du corps d'enseignant, cette manœuvre échoue.

Aujourd'hui, le gouvernement de droite prépare une loi d'orientation sur l'Education appuyée sur un grand débat ; le Parlement entérine l'Accord National Interprofessionnel (ANI) relatif à la formation tout au long de la vie. L'ANI a comme logique de substituer les « compétences » exprimant la loyauté de salariés, aux qualifications reposant sur le savoir, le savoir-faire<sup>(3)</sup>. Le grand débat sur l'école a pour particularité de faire entrer un peu plus l'entreprise dans l'école.

Peu importe si la formation initiale est mise à mal, puisque les patrons diront ce qu'il est utile d'apprendre

## Vers un nouveau «livret ouvrier» (suite)

et ce qui ne l'est pas. L'individualisation de la formation n'a d'autre but que de rendre responsable le salarié de sa «non-employabilité». Recrutement des enseignants au niveau local, programmes locaux, ingérence des élus et chefs d'entreprise dans la définition des contenus de l'enseignement et délivrance des diplômes aboutiront, in fine, à rendre obsolètes les Conventions collectives.

Parmi les dispositifs de l'ANI, se trouve un passeport formation qui pourrait devenir une sorte de «livret ouvrier», nouvelle formule, exigé au moment de l'embauche, mettant le candidat dans l'obligation de démontrer son employabilité. Cette transformation de la formation professionnelle qui consacre l'individualisation de la formation et donne priorité aux besoins des entreprises, ne préfigure-t-elle pas une nouvelle forme d'aliénation de l'individu par le travail ? Le bouleversement, qualitatif et quantitatif, des forces productives<sup>(4)</sup> réclame des personnels possédant une qualification permettant la polyvalence dans l'emploi, la polyvalence est une des conditions sine qua non à la réussite de la RTT<sup>(5)</sup> et de la nouvelle combinatoire productive. La qualification ne peut être acquise que par une formation initiale et une formation continue basées essentiellement sur les disciplines fondamentales définies, certes, en adéquation avec les besoins de l'économie. L'ANI et le grand dé-

bat sur l'école répondent-ils à ces besoins ? Non, ils satisfont essentiellement les souhaits du Medef.

Avec une éventuelle résurgence du «livret ouvrier», que devient l'avenir des travailleurs ? Nous sommes loin des objectifs de la Commune qui souhaitait une refonte totale du régime du travail, de l'économie tout entière, de l'éducation, voire des bases légales de la société, pour frayer les voies de la révolution sociale.

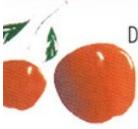
Bernard Eslinger

### AVEC UNE ÉVENTUELLE RÉSURGENCE DU «LIVRET OUVRIER», QUE DEVIENT L'AVENIR DES TRAVAILLEURS ? NOUS SOMMES LOIN DES OBJECTIFS DE LA COMMUNE...

1. Créé en 1803, «tout ouvrier voyageant sans livret est réputé vagabond et condamné». Cette mesure, plusieurs fois rapportée, ne sera abolie qu'en 1890. Ce document renseignait sur les employeurs, les comportements professionnels, politiques, syndicaux de l'intéressé.
2. Bulletin n° 9, Réforme ou braderie de l'enseignement technique ?
3. Cahiers de recherches d'Economie & Politique, Espace Karl Marx n° 55-56 : De la division du travail à la mondialisation financière.
4. Ensemble des moyens y compris la force de travail dont dispose la société humaine pour produire.
5. Réduction du temps de travail.



## Les peintres et la Commune : une histoire courte, mais intense...



Dans un article publié dans Paris Obs (supplément du Nouvel Observateur) du 8 janvier 2004, Frédéric Gaussen ironise sur les «avant-gardistes» qui préféraient «révolutionner la peinture» plutôt que «peindre la révolution». Il conclut un peu vite que «la Commune n'a pas produit de grandes œuvres». Un jugement à l'emporte-pièce, vigoureusement démenti par l'exposition présentée récemment à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

«Le débat qui agitait les artistes anarchistes du début du siècle, pour savoir s'il fallait peindre la révolution ou révolutionner la peinture, a été vite tranché. L'esthétique l'a emporté sur la politique». Voilà comment, d'une phrase expéditive, Frédéric Gaussen résume le lien complexe et passionné qui unit les artistes à la Commune. Sa proclamation souleva un immense espoir parmi les artistes parisiens. Ils furent 400 à se réunir le 14 avril 1871, autour de Courbet, pour fonder une fédération et élire un comité de 47 membres : 16 peintres, 10 sculpteurs, 5 architectes, 6 graveurs et lithographes, 10 représentants de l'art décoratif. Parmi ces élus on retrouve la plupart des grands peintres de l'époque : Corot, Courbet<sup>(1)</sup>, Daumier, Manet<sup>(2)</sup>, Millet<sup>(3)</sup> ; le sculpteur Dalou et le dessinateur Gill. Le comité proclama la «libre expansion de l'art, dégagé de toute tutelle gouvernementale et de tous les privilèges». Il rouvrit les musées, prévoyait d'organiser des expositions nationales et internationales, repoussa «toute exhibition mercantile», supprima les récompenses officielles et créa un journal, l'Officiel des arts, «ouvert à toutes les opinions et à tous les systèmes».



### Une centaine de tableaux et des milliers de dessins

Le comité s'attaqua à «l'académisme» en supprimant l'ancienne Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole de Rome et d'Athènes et la section des Beaux-Arts de l'Institut. Faute de temps et face à la menace militaire versaillaise, cet ambitieux programme ne sera que très partiellement appliqué. La Commune n'a pas engendré une nouvelle école de peinture, mais elle a néanmoins in-

spiré une cinquantaine de tableaux, des milliers de dessins<sup>(4)</sup> - dont ceux de Courbet sur la Semaine sanglante (musée du Louvre) - et quelques chefs d'œuvre, comme les lithographies de Manet : «La Barricade» (musée de Boston) et «Guerre civile» (BNF). Après la chute de l'insurrection, le général de Ladmirault, gouverneur militaire de Paris, interdita la vente de dessins et de photographies sur la Commune<sup>(4)</sup>. Il faudra donc attendre l'amnistie de 1880 pour que les peintres commencent à s'emparer de l'événement. Ce fut le cas d'Auguste Lançon et d'Ernest Pichio, tous les deux membres du comité. Le premier a laissé une centaine d'eaux-fortes sur la guerre et le Siège. Le second est l'auteur de deux toiles : «Le Mur des Fédérés» (disparue) et «La Veuve du fusillé» (musée de Montreuil) réalisées pendant son exil à Genève.

### Signac, un habitué du Mur des Fédérés

Manet présenta «L'Evasion» d'Henri Rochefort au Salon des artistes français de 1880, qui avait refusé cinq ans plus tôt le tableau d'Auguste Lepère, «Rue des Rosiers à Montmartre» (musée Carnavalet). La génération suivante s'emparera plus facilement du thème de la Commune. Maximilien Luce peint «Une rue de Paris en Mai 1871» (musée d'Orsay) et La «Mort d'Eugène Varlin» (musée de Mantes-la-Jolie) et Jules Girardet, réalise «Louise Michel à Satory» (musée de Saint-Denis). L'héritage politique de la Commune est également revendiqué par Signac, théoricien du néo-impresionisme et proche des cercles anarchistes, qui se rendait chaque année au Mur des Fédérés...

John Sutton

1. Lire la brochure sur la Commune et la culture, éditée par Les Amis de la Commune de Paris.
2. Engagé dans la Garde nationale pendant le Siège, Manet séjourne à Arcachon au moment de la proclamation de la Commune. Il rentrera à Paris après la Semaine sanglante.
3. Millet est à Cherbourg d'août 1870 à novembre 1871.
4. Bertrand Tillier, «La Commune de Paris : une révolution sans peinture», in «48-14 La revue du musée d'Orsay» n° 40 (printemps 2000).

## La présence de la Commune...



*Qu'on le veuille ou non et n'en déplaise à ses détracteurs, la Commune est souvent citée en référence. Même si parfois les pensées de ces auteurs peinent à s'accorder à leurs propos, la Commune reste un grand moment de la conscience humaine, fixée à jamais dans l'histoire du Monde.*

### Jean-Marie Rouart

Dans une interview parue dans l'Humanité du 20 novembre 2003, Jean-Marie Rouart, ancien directeur du Figaro littéraire et membre de l'Académie Française, déclarait : « Il y a aussi les moments que je ne partage pas complètement, par exemple la Commune. Mais en même temps, il y a un tel élan, que je souffre avec les communards quand ils sont exécutés ou déportés en Nouvelle-Calédonie.

Pour moi, ils font partie du patrimoine, au même titre que Napoléon. Toutes ces périodes sont solidaires, se parlent entre elles et ce sont les politiques qui veulent les diviser, faire deux France. L'une qui serait bonne, l'autre qui serait mauvaise. Mais ça ne résiste pas à l'analyse. »

Que de chemins parcourus depuis Maxime du Camp qui fut de l'Académie française et dont « Les convulsions de Paris » a servi de bible à la bourgeoisie française. Auteur de « Adieu à la France qui s'en va » Jean-Marie Rouart nous interroge. C'est aussi une manière de dire, comme nous : « Non, la Commune n'est pas morte » et qu'elle fait partie du patrimoine.

### « Ça a été quand même une révolution fantastique, la Commune »

Cette phrase de Jacques Brel a été notée par notre ami Christian Robin dans une interview à propos du film « La Bande à Bonnot » à Europe 1 (28 avril 1968). Nous reproduisons le passage signalé ci-dessous en cette période où de nombreux hommages ont été ren-

dus à l'auteur et à l'interprète il nous semble utile de signaler que Christian Robin était, et est toujours, aux amis de la Commune.

Raoul Dubois

« Dans « La Bande à Bonnot », c'est vrai qu'ils étaient des voleurs. Mais cette époque de 1912 n'est pas très belle avec ses injustices sociales. Il faut comprendre leur révolte. »

(...)

« Ce n'est pas du tout l'histoire de bandits. C'est l'histoire de quelques anarchistes de cette époque, de l'époque de Kibaltchine, de Victor Serge, plus exacte-

« ÇA A ÉTÉ  
QUAND MÊME  
UNE RÉVOLUTION  
FANTASTIQUE,  
LA COMMUNE »  
JACQUES BREL

ment. C'est un film sérieux qui ne se prend pas trop au sérieux parce qu'effectivement, il y a peut-être un côté « Pieds Nickelés », étant donné la rage en général. Mais en réalité, ça défend le point de vue de l'anarchie. Parce que, après l'histoire de « La Bande à Bonnot », les pouvoirs publics se sont arrangés, assez bien

d'ailleurs, il faut le dire, pour transposer l'histoire, pour la modifier. Ils ont dit aux gens : c'était des voyous. Peut-être Bonnot, Bonnot est sujet à caution. Bonnot était un technicien. Les autres, pas du tout. C'étaient des anarchistes qui voulaient assez naïvement changer le monde. En fait, ils avaient toutes les bonnes raisons puisque leurs pères avaient changé le monde. Pas longtemps, mais il y a eu la Commune. La Commune a quand même changé le monde. Très provisoirement et très localement. Ça a été quand même une révolution fantastique, la Commune. Et eux ont voulu continuer ça. »



## Les animaux du Jardin des Plantes...



Lui, Philippe Férin est un ancien des studios Disney formé à l'école des Gobelins. Elle, Mathilde Maraninchi, adhérente de l'Association, est aussi une professionnelle des films d'animations ; leur projet de dessin animé sur la Commune allait bon train. Seulement voilà, un plagiaire s'est emparé de leur idée.

Un pigeon frigorifié, Alfred, sa casquette de Garde nationale vissée sur le haut du crâne, survole les lignes prussiennes et pénètre dans Paris assiégée. Il échappe aux faucons prussiens lancés à ses trousses et à la convoitise des Parisiens affamés. Il va se réfugier au Jardin des Plantes où il espère retrouver quelques amis. Mais le zoo est désert. Les animaux ont tous été utilisés comme viande de boucherie. C'est alors que notre héros découvre un petit groupe de rescapés caché dans un coin de «la Grande Serre».

Ainsi débute le dessin animé dans lequel un groupe de jeunes animaux, graines de Parigots, nous entraîne dans le Paris de la Commune. Ils rencontreront Louise Michel et sa classe, croiseront Verlaine, ils assisteront à une projection d'Émile Reynaud le précurseur du dessin animé. Dans «le Maquis» et autour de «Ma campa-

gne» - ils croisent des Parigots et Parigotes gouailleurs. Agate, la petite rhinocéros, Oscar, le chimpanzé et Bilou le chiot, compagnon rencontré au détour d'une rue de Montmartre, seront en parfaite communion avec l'insurrection.

Le scénario est bel et bien écrit et dûment déposé à la SACD. 400 dessins sont déjà réalisés. La musique du générique du film confié au Groupe La vach est dans la boîte. Le «story-board», sur le point d'aboutir. C'est un immense travail qu'ont déjà accompli nos amis Philippe Ferin et Mathilde Maraninchi.

Tout comme Alfred, le pigeon voyageur aux prises avec les faucons prussiens, le film est menacé lui aussi par un rapace qui s'est emparé de leur idée. C'est la lutte du pot de fer contre le pot de terre. Pourtant, une fois l'abattement passé, les créateurs des Animaux du Jardin des Plantes décident de réagir. Pour mobiliser les énergies et les talents, en attendant qu'une production se monte autour de son projet, Philippe Ferin a lancé une souscription... comme pour les canons de 1870.

Jean-Luc Debray



## ADHÉREZ OU READHÉREZ COTISATIONS 2004/CARTE D'ADHÉSION

A partir de 30 euros -  
Soutien à partir de 50 euros  
A partir 5 euros  
pour les faibles ressources  
A partir de 150 euros  
pour les collectivités



LES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871  
ANNÉE 2004

## Hommage à Léo Frankel



La banderole de l'Association déployée, les drapeaux rouges bien haut, les Amis de la Commune sont venus, ce samedi 28 février saluer, au Père Lachaise, pas loin du «Mur», le Communard Léo Frankel<sup>1</sup>.



Maxime Jourdan a évoqué les étapes les plus marquantes de la vie de cet ouvrier hongrois, tout entière dédiée à l'affranchissement des travailleurs.

Des Amis de la Commune venus de Dieppe, du Luxembourg ; des élèves du Lycée Voltaire du XI<sup>e</sup> arrondissement, chargées d'un mémoire sur la Commune de Paris 1871, nous tous rassemblés - c'est ainsi que nous avons rendu hommage au «Premier ministre du travail du premier gouvernement ouvrier».

Jacqueline Hog

1. Lire dans le bulletin n° 21 l'article de Bernard Eslinger : Léo Frankel, toujours d'actualité.

## Le 26 mars à Saint-Jacques de la Boucherie...



En raison de l'inauguration de l'exposition à l'Hôtel de Ville, notre traditionnelle commémoration du début de la Commune était reportée du 18 au 26 mars. C'est par un temps maussade que nous nous réunîmes au square Saint-Jacques. Toutefois, les drapeaux qui claquaient au vent offraient un spectacle bien revigorant. La chaîne Arte, qui prépare un documentaire sur le noble étendard, avait dépêché ses caméramen pour couvrir l'événement. Jean Maleco prit alors la parole, narrant avec émotion l'horreur des assassinats perpétrés par la cour prévôtale qui siégeait en ces lieux durant la Semaine sanglante. Pour ne pas clore son discours sur une note trop sombre, il évoqua l'espoir né du 18 mars, l'allégresse des premiers jours de l'insurrection, la conduite au-dessus de tout éloge



du Comité central de la Garde nationale jusqu'au 26 mars. Car la date retenue pour notre manifestation ne devait rien au hasard. Elle marquait, en effet, le 133<sup>e</sup> anniversaire des élections communales. Intervint

ensuite Jean-Luc Debry qui, d'une voix solennelle, lut la proclamation du 25 mars 1871, dans laquelle le Comité central de la Garde nationale engageait les électeurs parisiens à porter leurs préférences sur des candidats humbles et modestes qui jamais ne se considéreraient comme leurs maîtres mais toujours comme leurs simples commis. Comment ne pas percevoir la brûlante actualité de ce message ? Comment ne pas songer au dernier scrutin régional, à la tartufferie et aux turpitudes de nos dirigeants ? Non contents de nous appeler aux urnes comme du bétail tous les cinq ou six ans, ils foulent aux pieds le suffrage universel lorsque nous faisons entendre notre voix souveraine. Maudits soient ceux qui nous gouvernent. Devant tant de mépris et d'arrogance, notre sang bouillonne et plus que jamais, l'on éprouve l'impérieux besoin de crier : VIVE LA COMMUNE !

Maxime Jourdan



## La voix des Dieppois...



L'Assemblée générale de l'association dieppoise des Amis de la Commune de Paris s'est tenue le 6 février. Elle regroupe vingt-cinq personnes. Après les différents rapports moral, activité, trésorerie, discussion, élection du nouveau bureau, nous partageâmes quelques plats salés et sucrés, tout en discutant sur les projets à venir.

L'histoire de la Commune intéresse de plus en plus de monde et, de vingt-quatre adhérents nous passons à trente et un. Les cartes sont remises à l'A.G. et les absents reçoivent notre visite ou une lettre avec leur carte. Nous ne laissons personne en chemin. Deux points forts sont à retenir de cette A.G. :

1. Le récit que nous fit une Amie (elle a son fils à Nouméa) de son séjour de trois semaines en Nouvelle Calédonie. Visite de la maison de l'expo sur le 150<sup>e</sup>



anniversaire de l'annexion des îles, rencontre avec des Canaques : ils ne supportent pas les étrangers mais les nom des Amis de la Commune et de Louise Michel ouvrent les portes. «Louise Michel est la seule étrangère qui s'est réellement occupée de nous» disent-ils.

2. La remise de la carte 2004 à un jeune lycéen de 19 ans.

À la fin de la réunion, les Amis s'inscrivent pour la visite de l'expo à l'Hôtel-de-Ville, pour le banquet de Montreuil.

Guy Decamps



## Enfin un square Louise Michel sur la Butte Montmartre...

En ce 28 février 2004 il fait un temps splendide. Le Sacré-Cœur, cette grosse confiserie insolente, élevée pour sanctionner la Commune, domine la Butte Montmartre. Cent trente-trois ans après, la frêle Louise va se venger. Elle réussit un double pari : tenir tête au Sacré-Cœur et faire effacer le nom de l'antisémite Willette. Ce dessinateur montmartrois trônait depuis 1930 avec le réactionnaire Sacré-Cœur, sur cette Butte Montmartre qui n'avait pas du tout mérité ça ! Le square Willette, du nom de celui qui avait fait de l'antisémitisme un programme électoral, était enfin débaptisé pour porter le nom de Louise Michel. Lorsque Bertrand Delanoë, le maire de Paris, en compagnie d'élus du XVIII<sup>e</sup>, découvre devant un public nombreux la nouvelle plaque, le nom de Louise se détache sur le bleu limpide du ciel signifiant au Sacré-Cœur et à tous, que, non décidément, «la Commune n'est pas morte». Le Conseil d'arrondissement avait retenu le vœu judicieux de rappeler que c'est de cette butte que jaillit le sur-saut populaire, honneur du peuple parisien, de ne pas avoir accepté la capitulation de Paris devant les Prus-

siens. Le 18 mars 1871, le peuple montmartrois avait empêché l'armée de Thiers de voler les canons achetés par souscription pour s'opposer aux troupes de Bismarck. Les représentants de la bourgeoisie eurent très peur de ce peuple qui prenait le pouvoir pour défendre la nation et les intérêts des plus pauvres. Ils voulurent le museler à jamais et la répression fut sanglante. Mais Louise, ses compagnes et ses compagnons restent dans le cœur des Parisiens comme un symbole. Ce simple nom, célèbre entre tous, rappelle aux passants que, à Paris, entre le 18 mars et le 28 mai 1871, s'est joué un acte historique qui sert encore de référence à bien des luttes en France et dans le monde. Devant l'édifice religieux, s'envole alors la chanson de J.-B. Clément «Le Temps des cerises» interprétée par la Chorale du XVIII<sup>e</sup>. Chacun reprenant en chœur se sent plus fort pour continuer les combats qui sont ceux d'aujourd'hui : justice, emploi, lutte contre la misère...



Claudine Rey

## Exposition à l'Hôtel-de-Ville de Paris



Du 18 mars au 8 avril la Mairie de Paris a accueilli l'exposition «La Commune de Paris (1871) à l'Hôtel-de-Ville», organisée par l'Association des Amis de la Commune de Paris. C'est en grandes pompes à l'Hôtel de Ville de Paris dans les salles des Prévôts et des Tapisseries qu'a été inaugurée le 18 mars dernier cette exposition. Madame Odette Christienne, adjointe au maire et Claude Willard ont chacun fait un discours enthousiaste et passionné dans la magnifique Salle des Fêtes où se pressait une foule d'invités. Pendant que ceux-ci fêtaient cet événement historique au buffet, Claude Willard et moi-même recevions dans les salles d'expositions le Maire de Paris Monsieur Bertrand Delanoë, lequel nous félicitait chaleureusement et répondait avec une grande complaisance aux questions du réalisateur, Jean Claude Galli, qui filmait pour Arte.

Du jour de l'inauguration le 18 mars à la fermeture le 8 avril, les Parisiens et un très large public se sont pressés chaque jour par centaines pour découvrir cette présentation historique et artistique.

Pendant deux ans l'Association des Amis de la Commune de Paris s'est mobilisée, il faudrait un bulletin spécial pour remercier tous ceux qui ont assuré la réa-

Jean-Michel Dupont pour la rédaction.

La belle et imposante scénographie a été réalisée par Pascale Le Thorel-Daviot, l'ensemble des panneaux historiques par le graphiste Alain Frappier. La magnifique affiche de Guy Peellaert représentant «notre cerisier» était présente sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville et dans tous les quartiers de la capitale.

Des prêts, nombreux et inédits, ont été accordés par la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, les Archives de Paris, le Musée Carnavalet, le Musée de la Préfecture de Police, le Musée de l'Armée, le Musée de l'Histoire Vivante, le Musée de la Résistance nationale, le Musée de la Franc-Maçonnerie et l'Association de la Commune de Paris 1871.

Dans la salle des Prévôts, qui ouvre sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, ont été présentés des panneaux tous tendus de couleur rouge rappelant l'histoire de la Commune de Paris 1871, disposés suivant un parcours chronologique. Figurait également un ensemble de photographies, de portraits, de tableaux, d'affiches, de caricatures et de journaux, ainsi qu'un grand kakémono imprimé de nombreux visages de Communards. Des bannières maçonniques de l'époque et des drapeaux rouges confectionnés par les Amis de la Com-



lisation de cette exposition.

Un grand merci à l'équipe qui a réalisé les excellents panneaux retraçant l'histoire de la Commune, à Jean-Louis Robert pour la médiation des textes et à

la Commune de Paris cerclait les colonnes de la salle. Un espace était entièrement tapissé de facsimilés de nombreux journaux d'époque et de caricatures, tandis qu'un autre espace qui n'a pas désempi pendant trois semaines, était réservé à la projection du documentaire «Paris, au temps des cerises» de J.Darridehaude et J.Desvilles. Dans la salle des Tapisseries avaient été disposées dix vitrines contenant

des documents d'époque, des manuscrits, des correspondances, des emblèmes, des objets et souvenirs de déportation, des médailles, des photographies, des cartes, des livres, et des affiches d'époque.



Plus loin, une grande exposition du peintre Jean Rustin invitée par l'Association des Amis de la Commune, dont l'accrochage, réalisé par la Fondation Jean Rustin, que président Catherine Van Hôvel et Maurice Verbaet, donnait un large aperçu des œuvres récentes de cet artiste. Le fait qu'on accédait à cette exposition après avoir découvert une première exposition historique, consacrée à la Commune de Paris 1871, jette sur l'artiste Rustin un éclairage nouveau. Ainsi, le discours de l'artiste sur la solitude, l'isolement, la mise au secret, se fait l'écho de l'histoire des Communards. L'intensité des regards des personnages peints par Jean Rustin n'en finit pas de nous interroger, de souligner notre responsabilité, de nous inviter au courage et à l'espoir. Marginal Jean Rustin ? Jamais son œuvre n'a semblé autant appartenir à l'actualité. Voilà pourquoi plus d'un visiteur, rencontré à la sortie de l'exposition, affirmait : « J'étais venu ici prendre une leçon d'histoire. J'ai, en plus, rencontré un grand peintre. » La fondation Rustin présentait dans un petit salon attenant à la salle des Tapisseries, des ouvrages sur l'artiste et projetait un documentaire réalisé par Elisabeth Azouley. Cinq importantes tables rondes avec projections consacrées tant à l'histoire de la Commune qu'au peintre invité, Jean Rustin, se sont tenues pendant la manifestation, dans l'auditorium de l'Hôtel-de-Ville. Les 23 et 30 mars autour de Jean Rustin : le modérateur, la journaliste Françoise Monnin avait réuni des collectionneurs, des écrivains et des personnalités du monde de l'Art. Le 24 mars pour le film de Peter Watkins, « La Commune, Paris 1871 » l'association Rebond pour la Commune était invitée à participer à la conférence et au débat dirigés par Jacques Rougerie, entouré d'Alain Dalotel et Robert Tombs. Le 31 mars après le film sur Honoré Daumier de Gérard Pignol, il y a eu deux conférences : « Les Communards : internationalistes, patriotes ? » par Alain Dalotel et « La Commune, l'école et la laïcité », sur un texte de Raoul Dubois, qui, souffrant, se fit remplacer par Michel Pinglaut. Le 2 avril une projection du film « Une journée au Luxembourg » de Jean Baronnet



avec François Bourcier, suivie d'un entretien animé par Yves Lenoir en présence du réalisateur et du comédien, héros du film. Puis une conférence sur « Rimbaud et la Commune » avec le président de l'Association des Amis de Rimbaud, Pierre Brunel. Dès le premier jour de l'exposition ouverte au public, la librairie des Amis de la Commune était assaillie par les visiteurs. Beaucoup découvraient la Commune de Paris, d'autres complétaient leurs connaissances grâce à la patience et à la bonne humeur de l'équipe de « libraires », lesquels pendant trois semaines ont répondu à toutes leurs questions, et enregistré un grand nombre d'adhésions. Je remercie mes Amis de la Commune de Paris 1871 de m'avoir donné carte blanche ; tous ensemble nous avons réussi un pari magnifique, faire connaître ou faire mieux connaître La Commune de Paris 1871 à 38 000 visiteurs.

Je me permets de dédier cette exposition à mon arrière-grand-père, Julien Landry, commandant en chef des Barricades de Villejuif, condamné aux travaux forcés à perpétuité, déporté au bagne de l'Île de Nou, en Nouvelle-Calédonie.

*Claudine Boni-Teuquam. Commissaire de l'exposition*

*Claudine Boni, malgré de graves ennuis de santé, s'est totalement dévouée à cette exposition, dont elle fut vraiment l'âme et la cheville ouvrière. Qu'elle en soit très chaleureusement remerciée.*

*Claude Willard*

## Les convulsifs de Paris...



Pour la petite histoire, il paraît que lorsque la demande d'une Place de la Commune de Paris 1871 survint devant la Commission municipale d'appellation des rues - c'était sous le règne de Tibéri - la foudre tomba sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. Cris d'orfraie et hurlements colériques s'amplifiaient proportionnellement à la rage insurmontable soulevée par l'outrecuidante proposition. Pour certains de ces honorables représentants qui siégeaient autour de la table, il aurait fallu sonner le tocsin car, pour eux, l'incendie de 1871 n'était toujours pas éteint. Fort heureusement, ces nostalgiques apeu-

rés ne purent s'opposer au projet et la Place de la Commune de Paris 1871 est bien à sa place depuis 2001, dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, au cœur de la Butte-aux-caillies. Ce rappel anecdotique pour imaginer la tête de ces compassés qui voient, cent trente-trois ans après, la Commune réintégrer la maison commune. Leur moral n'étant pas au beau fixe actuellement, ils ont brillé par leur absence le 18 mars 2004 lors du vernissage de l'exposition.

Sait-on jamais, ils étaient peut-être à Versailles ?

Philémon

## Monsieur le Baron...



«La vérité est que Monsieur Seillière, qui a fait beaucoup pour nous, aime qu'on ne l'efface pas, et il a raison». (1)

Il y a de quoi s'effarer devant cet aveu qui, même si les circonstances prêtent à confusion, n'est pas à attribuer à Jacques Chirac sermonnant un Raffarin tout penaud, qui pense toujours s'en tirer par des lapalissades déconcertantes qu'il débite goulûment avec fatuité. Non, il s'agit tout simplement d'un courrier d'Adolphe Schneider à son frère cadet Eugène, sous le règne de Charles X. Le Seillière dont il s'agit, baron de son état, prénommé également Ernest-Antoine, avait lui aussi, ça tient de famille, des exigences. Ainsi de rejeton en rejeton, on a continué dans cette tribu d'amasser des jetons de présence au sein de ces sociétés dont le but essentiel n'a pas varié : s'enrichir sans vergogne au détriment de ceux qu'ils exploitent.

Si, jusqu'alors, ces représentants du grand capital agissaient, tapis dans l'ombre, désormais, ils donnent de la voix, haut et fort,

distribuant bonnes ou mauvaises notes, au gré de leurs intérêts. L'usurpation du pouvoir républicain est flagrante et l'acceptation tacite des grands corps de l'Etat à leurs desiderata est sidérante. A sa manière, l'avant-dernier président du C.N.P.F., ancêtre du Medef, avait en démissionnant dressé le portrait de son successeur : «Je n'ai pas l'âme d'un tueur.» Foin de ces réticences, le baron de notre époque ne connaît pas d'état d'âme et ne s'embarrasse pas de principes. Son regard carnassier qu'accompagne une suffisance dédaigneuse, propre à ces gens qui suintent la haine du peuple, est éloquent. Le sentiment de charité chrétienne, dont il est de bon ton de se réclamer, et l'esprit de compassion ne l'étouffent pas. Toujours plus, encore davantage, jamais assez. On repense à la chanson de Jacques Brel : «Faut vous dire, Monsieur/que chez ces gens-là/on n'pense pas Monsieur/on n'pense pas, on compte !» Et là-dessus on peut compter sur lui, l'inhumain est son domaine. Le temps s'est écoulé, mais l'esprit versaillais reste vivace et continue de les habiter. S'opposer à cet ordre des choses leur suscite des réminiscences qui s'accommoderaient bien d'une semaine sanglante. Comme on voudrait se tromper, mais on va encore dire que j'exagère.

Philémon

1. Tiré de l'ouvrage d'Eloïse de Brissac (ô dix-neuvième)



## L'adhésion collective aux Amis de la Commune...



### Commission des collectivités :

#### L'adhésion collective aux Amis de la Commune et des partenariats pour présenter notre exposition

Nos actions pour faire connaître l'histoire, l'œuvre, les idéaux toujours actuels de la Commune, sont largement répercutées grâce aux initiatives de collectivités partenaires avec lesquelles nous organisons des expositions, des débats, des visites du Paris communard. Au sein de l'association, la Commission des Collectivités anime ce secteur d'activités.

Au cours des derniers mois, notre exposition itinérante a été présentée dans plusieurs comités d'entreprises, sections syndicales, collectivités locales. La plus récente a eu lieu du 12 Mars au 5 Avril à la Médiathèque de Taverny dans le Val-d'Oise où elle a connu un grand succès. Une exposition est en préparation pour le



début de l'automne prochain à la Bourse du Travail de Paris. Des contacts sont pris avec des comités d'entreprises, des municipalités, des organisations politiques et syndicales, des associations pour présenter prochainement notre exposition et organiser des visites du Paris communard.

Pour concrétiser ces initiatives nous proposons à la collectivité une convention de partenariat qui précise la nature de l'initiative, sa durée, le montant de la prestation versée<sup>(1)</sup>

La Commission anime également une campagne d'adhésion des collectivités à l'association.<sup>(2)</sup> Cette année des résultats encourageants sont enregistrés. Fin Mars, 27 adhérents collectifs avaient payé leur cotisa-

tion 2004 pour un montant global de 3 317 euros, soit une moyenne de 123 euros par collectivité. Pour mémoire, pour toute l'année 2003, seize collectivités avaient versé ensemble 924 euros. Quelques adhérents collectifs de 2003 n'ont pas payé leur cotisation cette année. Ce n'est sans doute qu'un oubli qu'ils ne tarderont pas à réparer, ce dont nous les remercions à l'avance.

Nous invitons l'ensemble de nos adhérents et adhérentes à amplifier ces résultats en proposant l'adhésion

collective à la collectivité qu'ils animent ou dont ils font partie. Ils peuvent aussi leur soumettre l'idée d'organiser une exposition, un débat, ou une visite du Paris communard. Enfin, nous demandons à nos adhérent(e)s qui disposent d'un peu de temps de rejoindre la Commission des collectivités. Il leur suffit, pour cela, de

téléphoner ou d'envoyer un courrier au siège de l'Association. Ce sera pour elles et eux un moyen de contribuer efficacement au rayonnement des idéaux de la Commune.

Yves Lenoir

**AU COURS DES DERNIERS MOIS,  
NOTRE EXPOSITION ITINÉRANTE  
A ÉTÉ PRÉSENTÉE  
DANS PLUSIEURS COMITÉS  
D'ENTREPRISES,  
SECTIONS SYNDICALES,  
COLLECTIVITÉS LOCALES.**

1. Tarifs de location de l'exposition : deux jours : 300 euros ; une semaine : 500 euros ; par semaine supplémentaire : 300 euros.
2. Pour 2004, la cotisation annuelle pour les adhérents collectifs a été fixée à 150 euros. Ce montant peut être modulé en fonction des moyens financiers de la collectivité.

## Le banquet



Le banquet des Amis de la Commune de Paris se déroula dimanche 4 avril dans l'immeuble de la C.G.T. Aussi suivi que le souhaitaient ses organisateurs, il draina un nombre important de participants de la Région parisienne mais également de province allant de la Normandie des Dieppoïses à la Provence des Marseillais. En effet nous étions 270 dans l'immense patio de la porte de Montreuil.

Après l'apéritif qui délia heureusement les langues, on s'installa par petites tables et on commença par chanter le « Temps des Cerises », cette romance que les circonstances baptisèrent communarde pour notre plus grand bonheur. Pour l'anecdote, son parolier, Jean-

Puis on passa de la chanson tendre à la lecture du menu. La pensée de Jean Allemane nous rappelle l'apport de la Commune de Paris à notre République. Mais c'est bien connu, un menu annonce aussi la table et si cette dernière est bien garnie elle est entremetteuse d'amitié. Les deux réunis génèrent l'ambiance et pour la circonstance, la chaleur communicative du banquet s'installa dès le saumon de l'entrée. Un excellent bourgogne en carafe participa au maintien de la pression. C'est dire le mérite des animateurs qui micro en main faisaient passer leurs messages malgré un convivial extraverti et les décibels qui en découlent.

Cette fête de l'amitié et du souvenir fut particulièrement réussie jusqu'à la fin des agapes qui entamèrent largement l'après-midi.

On pratiqua au dessert la décollation d'une marquise en chocolat et Claude Willard anima cette fin de banquet avec une loterie généreuse de quarante-cinq lots. Nos vifs remerciements au Paradis Latin, à Jean-Marc Loubier (président de Céline) et à l'Ecole des Beaux-Arts pour leurs magnifiques cadeaux ainsi distribués. Merci à Claudine Boni et Pascale Le Thorel qui les ont collectés.



Baptiste Clément, dédicâça son texte bien plus tard : « A la vaillante Louise, l'ambulancière de la rue Fontaine-au-roi, le dimanche 28 mai 1871 ».

Notre ami Guy Decamps dans son intervention souligna les difficultés matérielles qu'éprouvaient pour exister les sections de province qui, cependant, avec la mêle foi, perpétuent le souvenir de la Commune de Paris ainsi que l'épopée de celles de province qui furent tout aussi féroce ment réprimées..

Ensuite chanteuses et chanteurs clôturèrent la fête de ces complaintes où l'émotion perdure quand elles évoquent les sacrifices des communards et les témoignages concernant les boucheries versaillaises. En effet, nous savons depuis Jean-Louis Népomucène Lemerrier que « les Déeses des morts sont du Dieu des banquets les campagnes cruelles ». Et sur le chemin du retour, nous avons l'affectif à fleur de peau.

*Claude Chanaut*

## Des nouveaux dans l'ambiance...



Le courant est passé le 31 janvier à l'occasion de la fête organisée au centre Daviel pour les derniers adhérents de notre association. Après une présentation de celle-ci et un échange entre amis,

nouveaux et anciens, la Compagnie de la Balancelle, très applaudie, a joué avec son brio habituel «La Commune à Nouméah».

*Alain Dalotel*

## La Commune à Champignysur-Marne



La section du Secours Populaire Français de Champignysur-Marne a organisé une exposition sur la Commune. Parallèlement, deux classes de 1<sup>re</sup> du Lycée Marx Dormoy avec leur professeur d'Histoire ont débattu avec Raoul Dubois qui égale-

ment tint une conférence le 13 mars. Grâce à une information intense sur la localité, toutes ces activités ont connu un grand succès. Félicitations aux organisateurs. Nous espérons que cela peut susciter des initiatives d'autres localités.

## Correspondance commune...



- De retour en Belgique, un groupe de participants d'un voyage d'études nous a adressé ses remerciements pour la «magnifique» conférence sur la Commune tenue par notre ami Raoul Dubois tenue au Musée de Saint-Denis le 29 octobre dernier.
- A tout crépuscule, sanglant ou pas, succède une aurore où l'espoir, tel un phénix, revient guider toutes les aspirations humaines. Pas besoin d'être grand mage, Balthazar, pour le prédire.
- Les pointilleux à l'excès, peu nombreux du reste, du respect sacro-saint des dates historiques deviennent parfois lassants. Tout comme eux, nous connais-

sions la chronologie de la Commune et s'il arrive parfois qu'une date soit décalée, c'est que nous y sommes contraints. La mémoire ne s'en trouve pas, pour autant offensée.

- Nouvelle maquette pour votre bulletin. Un sacré coup de jeune ! Bienvenue à vos remarques, suggestions et critiques...
- Aux Ami(e)s du banquet qui m'ont adressé leurs témoignages de sympathie, je n'ai qu'un seul mot à leur dire, un mot de cinq lettres commençant par M :  
Merci !  
*Robert*

## Zoom sur notre sitoueb !



Encore merci à notre ami Alain Bachelier qui a permis à notre Association de se doter d'un merveilleux outil pour communiquer. En effet, en avril 1999, presque 5 ans déjà, l'Association des Amis de la Commune-1871 apparaissait sur internet. Depuis, nous nous efforçons de relater nos actions et les événements liés à la Commune de Paris. Aujourd'hui, l'intérêt que porte un large public à cette prometteuse période historique est manifeste. En effet, les statistiques fournies par le serveur qui abrite notre site ([www.commune1871.org](http://www.commune1871.org)) sont encourageantes et nous permettent d'affirmer que ce moyen formidable de communication participe bien à la progression de notre notoriété. En 2003, le nombre moyen mensuel de visiteurs s'élevait à plus de 3 000

(presque 4 000 connexions pour le mois de novembre). En janvier 2004, 4 129 personnes se sont connectées à notre site. Nous espérons une forte croissance de l'audience pour cette année. Mais, pour progresser, nous avons besoin de tous nos amis. Pour gagner de nouveaux compagnons, faites connaître notre ou plutôt votre site autour de vous. Envoyez-nous, par mail ou par la poste, vos critiques et suggestions. Surtout, faites-nous parvenir de l'information sur les événements qui touchent à la Commune de Paris qui se sont passés ou qui se dérouleront près de chez-vous. Tous ensemble, nous pouvons atteindre un large public qui servira notre objectif commun : faire connaître au plus grand nombre les idéaux de la Commune de Paris qui sont également les nôtres.

## Disparition de Dominique Mai



Il faut parfois que quelqu'un disparaisse pour qu'on le découvre et que l'on éprouve un sentiment de regret de ne pas l'avoir connu. Dominique Mai est décédé le 15 décembre dernier à l'âge de 65 ans. Nous ne savons guère de choses sur lui, sinon qu'il était un adhérent fidèle de notre Association qui n'avait pas besoin que nous lui rabâchions constamment de renouveler sa cotisation. Cela lui venait spontanément. D'après nos renseignements, il fut en son temps un militant syndical actif.

Ce que nous, amis de la Commune, pouvons retenir est que dans l'assurance-vie qu'il contracta, il nous en

fit le bénéficiaire. Cette volonté fut cependant contrariée par la Compagnie d'Assurances qui, à l'instar de ses conseurs, est toujours prompt d'affirmer son refus pour délier les cordons de la bourse. En l'occurrence, l'argument était imparable puisque la clause stipulait «n'est payable qu'en cas de décès consécutif à un accident» alors qu'il mourut de maladie.

Quoiqu'il en soit, son geste témoigne d'un grand attachement à notre Association ce dont nous le remercions a posteriori.

Robert Goupil

## Signes ostentatoires



Je me promenais ce jour-là rue Ramponneau à l'angle de la rue de Tourtille, lieu de la dernière barricade de la Commune.

C'est là, dit-on, que Lissagaray et Vallès firent le dernier coup de feu le 28 mai 1871, là aussi que Déroulède, le Versaillais, aurait été blessé. Je vois très bien Lissagaray blessant Déroulède. Pas vous ?

Mais je m'égare.

«Oh Nicolas !»

Qui m'interpelle ?

– Foutre, Nicolas ça fait longtemps. Tu viens fêter la victoire ?

(Ca y est, le Père Duchèsne, je ne suis pas sorti de l'auberge)

– Quelle victoire ?

– T'as pas encore compris, v'là que les calotins ont mis les pouces... Ils vont démolir le Sacré-Cœur.

– Où as-tu pris ça ?

– Sur Internet, t'as pas vu la loi sur le voile ? Au fait

c'est quoi ce machin, on n'avait pas ça de notre temps. Y en avait dans les écoles, c'étaient les frangines qui l'portaient.

– Quel rapport ?

– Tu crois pas que le Sacré-Cœur, c'est un signe ostentatoire ? Alors y sont obligés de le démolir, c'est la loi.

Avez-vous déjà expliqué au Père Duchèsne que les religions ont des raisons que la raison ne connaît pas et que la tolérance est une revendication encore révolutionnaire ? Moi oui, ce jour là.

Le résultat a été une franche colère que je renonce à transcrire et qui se terminait par

«Foutre ! Vous n'avez encore rien compris. Pas étonnant que les Versaillais reviennent».

Je suis resté sans voix pendant qu'il s'éloignait en jurant. Et s'il avait raison ?



Nicolas



## PARIS EN L'AN 2000\*

Plus passionnant encore que Jules Verne. Paris en l'an 2000 : un chef d'œuvre méconnu. Et méconnu même de l'immense majorité de nos adhérents !

Son auteur, Tony Moilin, médecin chercheur, publie en 1869 ce remarquable ouvrage d'anticipation, aux aspirations fort modernes. En 1871, il participe à la Commune et est fusillé, dans les jardins du Luxembourg, le 28 mai ; sa dépouille est jetée dans une fosse commune.

Outre son vif intérêt historique, qu'analyse fort bien M. Moissonnier dans sa présentation, ce livre est d'une lecture aussi passionnante que divertissante. Tony Moilin invente un urbanisme révolutionnaire : «rues-galleries», «rues-salons», «maisons-modèles». Comme moyen de transport, il imagine le métro qui, pour abréger les arrêts dans les stations, a des rames dé-

tachables. Dans la ville-phalanstère, où le ménage devient un service public (abolition de la domesticité, «dernier vestige de l'esclavage»), les femmes ainsi affranchies et les hommes au travail enfin libéré vivent sous le règne de la convivialité, de la fraternité, de la culture, des loisirs. Est instauré, avec un siècle et demi d'avance, la Sécurité sociale. Cette population délivrée de l'exploitation et du chômage vit sous un gouvernement démocratique tel que l'instaurera la Commune, avec des élus responsables et révocables.

A lire absolument, à la fois par intérêt historique et par plaisir !

Claude Willard

\*En vente à l'Association, prix : 18 euros

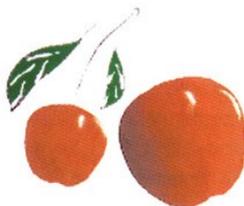


## LIBRE PENSÉE

Le numéro d'avril 2004 de «La Raison» a été conçu, bien entendu sous le signe de la Démocratie et de la Laïcité. Le très bel article de Michèle Vincent «Femmes et féminisme dans l'histoire» ne manque pas de signaler le rôle décisif des femmes dans la Commune de 1871. De son côté, Gérard Da Silva fait ressortir le bouillonnement des idées révolutionnaires dans les

salons de Nina de Villard et de Madame de Ricard où une partie de la jeunesse littéraire et artistique fait ses premiers pas avant sa participation à la révolution communaliste.

Marcel Cerf





## EMMA PIFFAULT

Les services postaux de Nouvelle-Calédonie ont édité un timbre poste à l'effigie de Emma Piffault.

### NOUVELLE - CALÉDONIE Femmes calédoniennes



Emma PIFFAULT

Premier Jour d'émission

insurgé de la Commune et déporté à «la Nouvelle». C'est en 1873 qu'Emma arrive, avec sa mère, pour rejoindre son père au bagne de l'île de Nou. Hélas, elle mourra à 16 ans, le 2 octobre 1877, atteinte par la phthisie. Elle devient aussitôt le symbole du passage des déportés politiques et de leurs familles en Nou-

velle-Calédonie. Les déportés désignent parmi eux un sculpteur qui sera chargé de garder la mémoire de cette transportation, en symbolisant cette jeune fille venue retrouver son père.

Félix Henry, colonel sous la Commune réalisera cette œuvre en terre cuite de couleur rougeâtre, terre extraite de la montagne de Tindu. Sur le piédestal est gravé : «A la mémoire d'Emma Piffault morte à seize ans le 2 octobre 1877.Ceux dont elle a partagé l'exil».

Le cimetière de l'île de Nou est rasé en 1971 (!) et la statue éparpillée en plusieurs morceaux.

Mais grâce à la perspicacité de l'Association «Témoignages d'un passé» et à Max Shekleton, celui qui a organisé l'achat de la collection dite d'Amsterdam maintenant aux Archives territoriales, les morceaux de la statue sont collectés. Le sculpteur Michel Rocton reconstitue une statue identique à l'originale.

Et un timbre commémore ce morceau d'histoire communarde.



Yves Pras



## ANDRÉ LÉO, LA JUNON DE LA COMMUNE\*

Les mythologues présentent l'épouse de Jupiter sous les traits d'une femme altière et d'une sévère beauté. Sa toilette est fort soignée mais d'une sobre élégance. Souveraine et mère, sa vertu est irréprochable. Sa conception de l'amour ne souffre aucune entorse. Sa volonté s'exerce avec une grande fermeté. Ses emportements sont souvent très violents car elle est facilement irritable. Le portrait de Junon, dans ses grandes lignes, offre beaucoup de similitude avec celui d'André Léo. Ce sont deux êtres qu'on ne saurait faire plier à sa volonté.

Voilà donc, enfin, l'ouvrage que nous attendions sur une des plus remarquables figures de la Commune. L'étude exhaustive faite par Alain Dalotel doit satisfaire les lecteurs les plus exigeants. Un appareil critique considérable renforce le texte riche en réflexions originales sans intervention de la langue de bois. Il ne faut pas croire que ce travail savant soit d'un accès difficile. Loin d'être rebuté par tant d'érudition, on est captivé par la vie traversée de fureur et de passion de cette femme exceptionnelle injustement méconnue. Victoire, Léodile Béra est née le 19 août 1824 à Lusi-

gnan (Vienne) dans une famille bourgeoise. Elle reçoit une bonne éducation mais cherche à se libérer d'un milieu qui l'opprime. Son mariage avec Grégoire Champseix, ami et disciple de Pierre Leroux, apportera à la jeune femme un développement bénéfique à sa personnalité.

Elle aura deux fils André et Léo dont les prénoms formeront le pseudonyme qu'elle adoptera dans sa carrière politique et littéraire. Féminisme et socialisme seront les deux pôles de son action sociale pendant toute son existence. «Il y a une continuité entre la lutte contre le second empire et le contenu de ses romans». Citons entre autres : «Un mariage scandaleux» (1862), «Les deux filles de Monsieur Plichon» (1865).

André Léo s'occupe aussi de l'éducation de ses deux fils, elle veut en faire des républicains conscients de leurs droits et de leurs devoirs. Elle est une adepte de la pédagogie progressiste et de l'instruction du peuple.

Veuve en décembre 1863, elle doit travailler intensément pour élever ses enfants. Elle trouve encore le temps de fréquenter des réunions publiques pour faire de la propagande en faveur de l'émancipation des femmes. Elle participe aux activités de la société pour «la revendication des droits de la femme».

En 1868, elle fait la connaissance du militant ouvrier socialiste Benoît Malon qui est de 17 ans son cadet. Ce garçon semble très amoureux bien qu'il ne fasse pas toujours la distinction entre l'amante et la mère. André Léo va parfaire les connaissances générales de Benoît.

Sous la Commune, elle écrit plusieurs articles très appréciés dans «La Sociale». Elle soutient l'action de Rossel. Elle est l'auteur du fameux tract «Aux travailleurs des campagnes» et elle est chargée de la commission femme de l'enseignement.

Pendant la Semaine sanglante, Benoît Malon organise la défense du XVII<sup>e</sup> arrondissement et il occupe la mairie jusqu'à l'assaut final de l'édifice par les Ver-

saillais. André Léo et Benoît Malon réussissent à se réfugier en Suisse.

Au congrès de la paix de Lausanne, le 27 septembre 1871, André Léo prononce un discours où elle attaque avec une grande violence la politique menée par la majorité de l'assemblée communale et principalement par deux de ses membres : Raoul Rigault et Théophile Ferré. Une partie de l'auditoire indignée par de tels propos empêche l'oratrice de terminer son discours.

André Léo est très indépendante, elle dit ce qu'elle pense, elle est hostile à toute forme d'autoritarisme et repousse toutes les contraintes. Ses différends avec Marx et Bakounine en font la démonstration.

André Léo et Benoît Malon vont vivre une assez longue période en Italie. L'écrivaine poursuit son activité littéraire : «Marianne» (1877). Elle souffre des aventures extraconjugales de son compagnon. En 1878, la rupture avec le volage Benoît est définitive.

Les deux enfants ont acquis de bonnes situations mais Léo meurt en 1893, la même année que Benoît Malon. André Léo est très affectée par ces disparitions et sa santé est fortement ébranlée. Elle est revenue en France, sa dernière œuvre «Coupons le câble» date de 1899. Elle meurt le 20 mai 1900. Dans son testament, elle lègue une petite somme à la Commune de France qui voudra essayer le système collectiviste.

Pour définir la mission de cette femme hors du commun, empruntons à Alain Dalotel ces quelques mots en guise de conclusion :

«Sa longue bataille pour les Droits (des femmes, des enfants, des peuples) est le fil d'or qui la relie au monde d'aujourd'hui».

Marcel Cerf

\* Alain Dalotel  
Association des publications chauvinoises, BP 64,  
86300 Chauvigny, tel : 0549463545,  
prix : 20 Euros





### LE ROUGE ET LE NOIR

Une soirée noire de deux polars interactifs, sur fond de contestation libertaire, de lutte de classes et de révolution, mêlant passé et présent, trois aventures sanglantes où l'on condamne les faux-culs de la politique et les exploiters du capitalisme ancien ou néo libéral, ont pris pour base initiale la Commune rouge de 1871. Dans «L'or des Abbesses», collection Métro-Police, Gérard Delteil nous avait déjà entraîné dans le Paris des souterrains et des catacombes en compagnie de la jeune Patricia et de Vincent Lentellier, arrière-petit-fils de communalard. Ils recherchent Enrique Lentellier qui a disparu alors qu'il était sur la trace d'un trésor camouflé en mai 1871 au cours de la semaine sanglante.

De son côté, Yves Meunier, dans «La peau des

statues» - il s'agit de celles érigées à la gloire de Schneider, cette fameuse famille du grand patronat - met en scène des personnages en quête de vérité pour ce qui s'est passé lors de la Commune du Creusot en 1871 et dans la période post 1968. L'un d'entre eux, Remi Merevitch, qui fouille les archives pour démasquer les mouchards et les criminels, est entré dans un groupe de jeunes révolutionnaires. Il est assassiné. Son amie du moment, Anaïs Mazelier, aide éducatrice, se révèle être beaucoup plus qu'une Lolita libertaire. L'enquête va se poursuivre de part et d'autre sur les ordinateurs et l'histoire rebondir sur Internet.

Alain Dalotel



### TIRS CROISÉS\*

#### La petite presse bruxelloise des années 1860

Parmi de nombreux travaux, l'excellent historien Francis Sartorius s'est intéressé à la Commune de Paris. Nous n'avons pas oublié «Les Communards en exil - Etat de la proscription communaliste à Bruxelles et dans les faubourgs» et «Belges ralliés à la Commune de Paris» (Revue belge d'histoire militaire). Francis Sartorius vient de publier un très important ouvrage intitulé «Tirs croisés» : Dans cette œuvre consacrée à la petite presse bruxelloise des années 1860, il a relevé «les tirs croisés» des chroniqueurs dont les traits d'esprit «fusent en tout sens».

Cette «petite presse» impertinente est le domaine des humoristes belges à la dent dure, mais on y trouve aussi des écrivains, journalistes et chansonniers français qui, redoutant la censure de Badinguet, ont préféré réserver leur prose à la presse libre de Belgique. Citons, au hasard, quelques noms de ces

francs-tireurs : Vallès, Vésinier, Rochefort, Flourens, J.-B. Clément, Paul Burasir, Tridon, Rigault, les pionniers de la Libre Pensée et enfin tous les esprits libres venus chercher asile en Belgique.

Ces noms on les retrouvera, quelques années plus tard, parmi les participants de la Révolution du 18 mars ; c'est dire tout l'intérêt que présente le livre de Francis Sartorius qui compose une documentation exceptionnelle sur les personnages cités. Que de surprises découvertes nous réservent ces biographies passionnantes ! Les chercheurs, les férus de l'histoire et même les simples curieux seront comblés par cet étonnant florilège superbement édité par «Le Lérot» (432 pages et 24 pages d'illustrations hors textes).

Marcel Cerf

\* Francis Sartorius. Usines réunies du Lérot, éditeur, 15140 Tusson. Prix : 55 Euros franco de port et d'emballage.

## FAUSSE COMMUNE\*

Lorsqu'un événement historique devient la toile de fond d'un roman policier, c'est que cet événement est entré dans la mémoire collective. Si la Commune de Paris de 1871 a longtemps été sujet tabou de l'enseignement, elle est omniprésente dans le roman de Alain Bellet «Fausse Commune» aux éditions Le Passage, dans l'excellente et nouvelle collection Polarchives dirigée par Gérard Streiff.

Chacune des enquêtes de cette série, est menée par une jeune étudiante, qui en oublie les travaux de sa thèse, Chloé, aidée de son ami Antoine. Dans notre Paris contemporain, plusieurs crimes sont commis. Apparemment sans liens entre eux. Mais le premier a lieu à La Butte-aux-Cailles, le second à Montmartre. Les personnages ont nom Duval, Fernande Ranvier... Mathieu Vinoy... Ce sont des personnages d'au-

jourd'hui, descendants de Communards...ou d'anti-Communards, de ceux qui ont rendu sanglante la dernière semaine de Mai 1871.

S'entrecroisent donc des événements d'aujourd'hui et ceux du 19<sup>e</sup> siècle. Seule une bonne connaissance de la Commune permettra aux enquêteurs de résoudre leurs énigmes.

La Commune dans les livres d'Histoire, la Commune en B.D. et, maintenant, la Commune en polar. Voilà de quoi passer un moment de détente qui nous change des banalités du genre.

**Yves Pras**

*\* Alain Bellet «Fausse Commune».  
Collection Polarchives. Éditions Le Passage  
Paris-New York.2003. Prix :10 euros*



## L'ARCHIPEL DES FORÇATS\*

Louis-José Barbançon, historien de Nouvelle-Calédonie, nous donne ici un résumé et une synthèse de sa thèse de doctorat. Il s'est d'abord attaché au premier convoi arrivé à «La Nouvelle», 250 forçats de l'Phigénie, arrivés dès 1864 La Nouvelle-Calédonie, cela a été 22 000 transportés aux travaux forcés, 4 000 déportés politiques de la Commune de 1871 et quelques rebelles Algériens. Il faut ajouter 1 000 femmes transportées ou reléguées, faisant de cette terre kanak l'archipel des forçats.

Il est dommage que l'éditeur n'ait laissé paraître qu'une quarantaine de pages concernant les déportés politiques de la Commune, mais cela donne quand même une idée bien précise des conditions dans lesquelles ont vécu les anciens Communards.

Né en 1950, Louis José Barbançon est descendant de familles issues de la colonisation, libre du côté de son père, pénale du côté maternel. Ses petits-enfants

constituent la septième génération sur l'île.

Nous avons eu l'occasion de le rencontrer plusieurs fois, sur l'île ou lors de ses passages à Paris. Ancien secrétaire général de la Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne, mouvement indépendantiste, il a participé, de 1982 à 1984 à la mise en place du premier gouvernement de Jean Marie Tjibau.

Ne doutons pas qu'il nous donnera encore de belles pages sur l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et des déportés Communards.

Son livre est préfacé par Michèle Perrot qui écrit que ces «oubliés de toujours» accèdent à «la dignité de l'Histoire.».

**Yves Pras**

*\* Louis-José Barbançon «L'Archipel des forçats»,  
histoire du bagne de Nouvelle Calédonie (1863-1933)  
aux Presses Universitaires du Septentrion. Prix : 25 euros*

## Les connaissez-vous ?



Le musée Carnavalet, musée de l'histoire de la ville de Paris, effectue depuis quelques mois un recensement des portraits photographiques des femmes liées à la Commune. Dans le cadre de cette recherche, le musée sollicite l'aide de notre association et de tous nos amis.

### LES CONNAISSEZ-VOUS ?

Nous recherchons l'identité de ces femmes.

Pouvez-vous nous aider à les identifier ?

Savez-vous où se trouvent ces portraits ?

Avez-vous des informations sur ces femmes ?

Nous ne savons rien de cette image.

D'après une inscription en haut de l'image il s'agirait de Marie Grivat.

Connaissez-vous son histoire? Son état civil? Est-elle mentionnée dans un ouvrage ?

Connaissez-vous ses descendants ?

**Ces deux images sont reproduites dans le photomontage d'Apert.**



Possédez-vous des informations sur cette femme?  
Nous ne connaissons qu'une seule prise de vue  
photographique de cette femme.  
Existe-t-il une autre image ?

Connaissez-vous son histoire? Son état civil ?  
Est-elle mentionnée dans un ouvrage ?  
Connaissez-vous ses descendants ?



Réponses à renvoyer à :  
[catherine.tambrun@mairie-Paris.fr](mailto:catherine.tambrun@mairie-Paris.fr)

**Catherine Tambrun**  
Département des photographies  
Musée Carnavalet  
29, rue de Sévigné 75003 Paris  
Téléphone : 01 44 59 58 63  
Fax : 01 44 59 58 10

## Maximilien Luce (1858-1941)



Du 29 avril au 31 mai 2004 se tiendra au Musée de Mantes-la-Jolie une exposition sur Maximilien Luce (1858-1941).

Bien qu'il s'agisse de rendre compte de l'ensemble de l'œuvre de Maximilien Luce et de sa vie, la Commune à laquelle il assista enfant, son engagement politique dans les secteurs proches du mouvement anarchiste, ses toiles et ses dessins sur la Commune, ses démêlés avec la police et son ultime engagement dans le refus d'entériner l'élimination des peintres juifs en 1940 seront évoqués dans l'exposition.

**IL REFUSA  
D'ENTÉRINER  
L'ÉLIMINATION  
DES PEINTRES  
JUIFS  
EN 1940...**

**Musée de Mantes,**  
1 rue Thiers<sup>(1)</sup>,  
Mantes-la-Jolie,

Téléphone : 01 34 78 86 63.

### Heures d'ouverture :

de 12 heures à 18 heures  
lundi, mercredi, jeudi,  
vendredi,  
et de 12 heures à 19 heures  
samedi et dimanche.

**Prix :** 5 euros.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Tarif étudiant : 2,50 euros,  
gratuit les 1<sup>er</sup> et 2 mai.

1. *Eh oui ! Encore une rue  
à débattiser !*



## Le Communard «grincheux» s'est tu...



Notre ami Gilbert Julis, membre du Bureau de notre Comité, s'est éteint au mois de Décembre dernier. Cheminot retraité, ancien résistant, adhérent de longue date au Parti communiste où il exerça des responsabilités importantes, syndicaliste C.G.T. (évidemment !), militant du Secours Populaire et des Restos du Cœur (et nous

en oublions...), Gilbert consacra sa vie (et son caractère souvent bougon) à l'émancipation des plus pauvres et au bien-être commun... Les Amis de la Commune du Roussillon adressent à nouveau toute leur sympathie à la famille et aux proches de leur camarade-citoyen disparu.

*B. Marty, O. Patot, J. Quaretti et H. Torres*



## La montée au Mur, samedi 22 mai 2004



Voici le texte adressé aux organisations syndicales, partis politiques et associations démocratiques, en espérant qu'ils y répondront favorablement.

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s camarades,

Le samedi 22 mai aura lieu l'annuelle «Montée au Mur».

Nous, Amis de la Commune de Paris 1871, invitons les membres des organisations politiques et syndicales, ceux du monde associatif à se joindre à nous pour honorer la mémoire des héroïques combattants tombés sous les balles de leurs bourreaux versaillais en cette lugubre semaine du mois de Mai 1871.



Nous nous retrouverons à 14 heures 30 devant l'entrée du Père Lachaise, rue des Rondeaux, métro Gambetta.

Ce rendez-vous de la fidélité nous rappelle que les tenants du pouvoir bourgeois restent toujours prêts à tout pour asservir le peuple. Mais ils se heurtent à la riposte de la majorité de nos concitoyens qui, à l'occasion des récentes élections, ont rejeté les politiques inspirées par la Banque mondiale, la Banque centrale européenne et le Medef.

Le grand succès public de notre exposition à l'Hôtel-de-Ville de Paris montre que les idéaux de la Commune sont plus que jamais d'actualité. En raison du grand nombre d'organisations qui seront présentes, seule l'Association des Amis de la Commune de Paris prendra la parole. En revanche, les organisations qui le désirent pourront déposer des fleurs et venir avec leurs banderoles, drapeaux et autres signes identitaires.

**TOUS AVEC NOUS  
LE SAMEDI 22 MAI 2004  
A 14 HEURES 30  
AU MUR DES FÉDÉRÉS  
POUR RAPPELER QUE  
LA COMMUNE N'EST PAS MORTE !**